



LCI
Monsieur THUILLIER Thierry
Directeur de publication,
1, quai du Point du Jour
92100 BOULOGNE

Par lettre RAR n° : 1A 17114198158

Paris, le 26 juillet 2021

A l'attention de Monsieur THUILLIER Thierry

Monsieur,

Je soussigné Carlo Alberto BRUSA, Président de l'Association REACTION 19, entends, par la présente, faire usage de mon droit de réponse pour donner suite à l'article « *La technologie du QR code a-t-elle vraiment été créée par le Mossad ?* ».

En effet, le 19 juillet 2021, la chaîne d'informations LCI, hébergée par TFI SA, a, par le biais de sa presse écrite, publié cet article, aux termes duquel je suis personnellement accusé comme étant membre de « *la complotosphère francophone* ».

Dans ce contexte, ledit article soutient que le QR code présent sur les pass sanitaires n'était aucunement une création du Mossad, en indiquant qu'« *Il est faux d'expliquer que le Mossad se trouve d'une manière ou d'une autre à la création des QR codes* » et qu'aucun lien de près ou de loin n'existait entre le procédé électromagnétique ainsi que le décodage de codes, et le Mossad.

En outre, mon affirmation serait « *farfelue* », sachant que le QR code aurait prétendument été créé par l'ingénieur Masahiro Hara, en 1994.





Je conteste vivement et intégralement lesdites allégations à mon encontre.

En effet, le renseignement électromagnétique et le décryptage de codes ont été effectués par l'armée israélienne, et ce dès 1952, donc bien avant le brevet de 1994.

Par ailleurs, dans ce cadre, les missions donnant suite aux travaux de renseignements, étaient en partie accomplies par le Mossad.

La base de données juridiques des *Editions législatives Lefebvre Dalloz*, communément appelée *Elnet*, et dont la réputation n'est plus à établir, explicite les éléments susmentionnés, comme suit : « Israël a depuis longtemps investi dans le cyber-renseignement, en dotant son armée, dès 1952, d'une unité d'élite, l'unité 8200 consacrée au renseignement électromagnétique et au décryptage de codes. (...)

Au sein d'Aman (renseignement militaire), une unité est chargée de l'infiltration clandestine et de la manipulation des sources. Mais la majeure partie des opérations est assurée par Shin Beth (sécurité intérieure), et parfois par le Mossad (renseignement et sécurité intérieure).

Dès lors que les cyberterroristes sont localisés, les agents sont déployés et procèdent à leur arrestation. » (« Vaccination en Israël : modèle ou contre modèle », Parti Communiste français, 10 mars 2021, p.1 et p.2).

Par ailleurs, et cela n'est plus à prouver, Israël a été le premier à avoir lancé un QR code spécifique comme preuve de la « vaccination » contre la SARS-CoV-2 ou pour prouver la guérison du virus.

Toutes ces informations sont vérifiables sur le site du gouvernement israélien et dans l'article de presse en date du 24 février 2021 du site *Servicesmobiles*, édité par *ADN CONTENTS*, portant l'intitulé « Israël lance son QR code de vaccination numérique Covid19 ».

Le fait que l'on ait attribué le QR code à Masahiro Hara, n'exclut pas le travail de recherche d'Israël et du Mossad, qui ont contribué à cette technique.





Il était, en revanche, très important de rappeler le rôle déterminant d'Israël et du Mossad dans le développement du système de décryptage, tel qu'existant dans le QR code.

Ainsi, ce système, qui avait pour finalité de protéger Israël contre le terrorisme, soit aussi utilisé pour le contrôle de la santé des gens en France, me semble totalement contraire aux principes fondamentaux qui régissent la République française.

Dès lors, je vous prie de bien vouloir diffuser l'intégralité de ma réponse, et ce en vertu de l'article 13 de la loi de 1881 sur la liberté de la presse.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur de publication de la chaîne d'informations LCI, l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur Carlo Alberto BRUSA
Président de l'Association REACTION 19

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Carlo Alberto Brusa", written over a horizontal line.

Association Loi 1901



N°. P. W751256495

